

Élections Régionales et Cantonales - Présidence des bureaux de vote

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Je vous fais passer pour la compléter, une liste concernant les présidences des bureaux de vote des élections des 22 et 29 mars, afin que vous puissiez indiquer si vous souhaitez présider l'un des bureaux. Nous pourrons ensuite vous réunir pour que vous vous répartissiez cette tâche importante. Un certain nombre d'entre vous ont déjà manifesté leur intention de présider un bureau, d'autres ne l'ont pas fait, d'autres ont dit qu'ils n'étaient pas disponibles.

Dont acte.